

PROPOSITION DE FINANCEMENT FORMULAIRE

POUR L'INITIATIVE « SUBVENTION CANADIENNE POUR DES MAISONS PLUS VERTES » DE RESSOURCES NATURELLES CANADA : CONTRIBUTIONS POUR LE RECRUTEMENT, LA FORMATION ET LE MENTORAT DES CONSEILLERS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les propositions doivent être reçues au plus tard le **8 juillet 2021** à 23 h 59, heure du Pacifique, à l'adresse courriel suivante :

nrcan.canadagreenerhomesgrant-subventionmaisonsvertes.rncan@canada.ca

avec l'objet suivant :

DEMANDE – PROPOSITION DE FINANCEMENT POUR LE RECRUTEMENT, LA FORMATION ET LE MENTORAT DE CONSEILLERS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (Subvention canadienne pour des maisons plus vertes) –
Nom de l'organisme

Les demandeurs intéressés peuvent également composer le **1-833-674-8282** pour convenir d'une autre méthode de soumission s'ils ne sont pas en mesure de le faire par courriel.



CONTEXTE

Ressources naturelles Canada sollicite des demandes d'organismes admissibles (demandeurs) pour appuyer le recrutement, la formation et le mentorat de conseillers en efficacité énergétique ÉnerGuide afin de répondre à la demande accrue et d'assurer l'accès aux évaluations énergétiques dans toutes les régions du Canada.

Ce soutien financier, conjugué à l'augmentation prévue de la demande de conseillers en efficacité énergétique, représente une occasion unique d'accroître la diversité et l'inclusion grâce à une main-d'œuvre croissante dans le domaine de l'efficacité énergétique, d'une façon qui reflète plus fidèlement la population du Canada. Dans le cadre de cet appel de propositions, Ressources naturelles Canada est à la recherche de propositions novatrices et de partenaires expérimentés pour contribuer à la réalisation de cet objectif.

La campagne de recrutement, de formation et de mentorat de conseillers en efficacité énergétique fournira une aide financière aux organismes canadiens visant à soutenir des projets qui contribuent à :

- la mise en œuvre d'activités de formation, de mentorat et d'amélioration des compétences qui visent à augmenter le nombre de conseillers en efficacité énergétique disponibles pour appuyer l'initiative « Subvention canadienne pour des maisons plus vertes », particulièrement dans les régions mal desservies et/ou auprès des groupes sous-représentés;
- la mise en œuvre d'activités de sensibilisation qui appuient le recrutement de conseillers en efficacité énergétique et d'organismes de service, particulièrement dans les régions mal desservies ou auprès des groupes sous-représentés;
- l'accès aux évaluations ÉnerGuide en temps opportun pour tous les Canadiens des régions éloignées, rurales et nordiques (y compris les collectivités autochtones).

Le bénéficiaire sera tenu de divulguer toutes les sources de financement anticipées pour le projet proposé, y compris les contributions non financières approuvées, en précisant clairement la valeur de l'aide offerte par d'autres sources gouvernementales canadiennes (administrations fédérale, provinciale, territoriale et municipale). Le niveau maximal de financement total du gouvernement canadien sera de **100 % des coûts totaux du projet** pour :

- les administrations provinciales, territoriales, régionales et municipales, ainsi que les ministères et organismes gouvernementaux, au besoin;
- les gouvernements ou organisations autochtones (p. ex., les conseils de bande, les organismes de revendications territoriales);
- les organismes à but non lucratif, y compris les organismes de santé publique, d'éducation et de culture.

Un niveau maximum de financement total du gouvernement canadien de **75 % des coûts totaux du projet** sera utilisé pour les organismes à but lucratif.

REMARQUES RELATIVES À LA DEMANDE

1. RNCan propose d'apporter un soutien financier aux projets qui répondent à ses exigences, sous réserve des fonds disponibles pour le programme.
2. Les discussions antérieures et le fait de remplir et de soumettre cette proposition de projet à RNCan ne signifient pas que la proposition sera approuvée pour un financement par l'Office de l'efficacité énergétique.
3. Les demandeurs, leurs partenaires et collaborateurs doivent soumettre tous les renseignements exigés en vertu de cette demande. La proposition peut être réalisée en anglais ou en français. Les propositions incomplètes pourraient être refusées.
4. Incluez le nom et les coordonnées d'un représentant principal au sein de l'organisme demandeur qui assurera la liaison avec RNCan aux fins de cette initiative.

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU FORMULAIRE

Copiez ce modèle sur le papier à en-tête de votre organisme, remplissez tous les renseignements demandés et demandez à un agent autorisé de signer la déclaration à la page 18.

Si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez envoyer une Annexe Word par courriel.

FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PROJET

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Veillez fournir les éléments suivants :

Dénomination sociale et adresse postale complète de l'organisme

Veillez choisir l'une des options suivantes et soumettre la documentation pertinente avec la proposition pour l'option choisie :

Numéro de TPS

Documents de constitution en société

Numéro d'entreprise au registre provincial

Autre (veuillez préciser)

L'organisme a-t-il participé à d'autres projets avec Ressources naturelles Canada?

Oui Non

Si oui, indiquez l'année ou les années et le(s) nom(s) du ou des projet(s).

Tableau 1 : Projets avec Ressources naturelles Canada

| Année(s) | Nom(s) du ou des projet(s) |
|----------|----------------------------|
| | |
| | |
| | |

2. COORDONNÉES DES PERSONNES-RESSOURCES

Chef de projet

Nom

Téléphone

Courriel

Équipe interne

Veillez entrer le nom des membres dans le format suivant : prénom et nom de famille, titre {ou position}, etc.

Signataire autorisé

Nom

Titre

Téléphone

Courriel

Adresse postale

Consultant participant au projet, le cas échéant

3. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

3.1 Expérience et connaissances

Veillez décrire l'expérience et les connaissances de votre organisme en ce qui concerne le Système de cote ÉnerGuide, y compris le rôle des conseillers en efficacité énergétique.

Soumettez deux ou trois paragraphes.

3.2 Gouvernance et réseaux

Veillez décrire comment votre structure de gouvernance, votre personnel et vos réseaux vous permettront de mener à bien la proposition (p. ex. ressources suffisantes pour effectuer le travail, réseaux/partenariats pour soutenir la prestation, le cas échéant).

En deux ou trois paragraphes, veuillez démontrer que le demandeur a la capacité de mettre en œuvre la proposition dans les zones géographiques spécifiques du Canada mentionnées, y compris dans les régions pertinentes mal desservies.

3.3 Critères de mérite

Veillez indiquer les critères de mérite qui, selon vous, s'inscrivent dans le cas de votre.

Le demandeur est membre ou représente un ou plusieurs groupes sous-représentés (**groupes sous-représentés** : femmes, peuples autochtones, personnes handicapées, personnes racialisées et personnes s'identifiant comme LGBTQ+)

Si oui, veuillez préciser votre réponse :

Décrivez en un paragraphe le ou les groupes dont vous êtes membre ou le ou les groupes que vous représentez et à quel titre.

Le demandeur a démontré son expérience dans la direction d'initiatives visant à accroître la diversité dans un domaine donné ou à promouvoir une main-d'œuvre plus inclusive.

Si oui, veuillez préciser votre réponse :

Décrivez, en un à trois paragraphes, la ou les initiatives que vous avez réalisées et qui ont permis d'accroître la diversité ou l'inclusion dans un domaine ou au sein d'une main-d'œuvre.

Le demandeur a une expérience de travail avec les peuples autochtones, y compris les Premières Nations, les Inuits et/ou les Métis.

Si oui, veuillez préciser votre réponse :

Décrivez en un à trois paragraphes votre travail avec les peuples autochtones dans le passé et les projets sur lesquels vous avez travaillé.

Le demandeur dispose de réseaux et de contacts avec des employeurs dans des régions mal desservies.

Si oui, veuillez préciser votre réponse :

Décrivez en un ou deux paragraphes les réseaux et les partenaires existants dans les régions mal desservies qui peuvent soutenir le travail proposé.

4. DÉTAILS DU PROJET

4.1 Titre :

Indiquez le titre du projet.

4.2 Objectif :

Énoncez clairement l'objectif du projet, y compris les étapes et les résultats à atteindre. Fournissez des détails sur la manière dont la mise en œuvre de la proposition soutiendra les objectifs de financement définis dans la section 1 du Guide du demandeur. Introduisez l'objectif de cette manière :

4.3 Description :

Décrivez clairement le projet en détail et donnez des précisions sur les activités à entreprendre, la nécessité des activités proposées, les échéanciers, les partenaires, les risques et les interdépendances. Introduisez l'objectif de cette manière :

4.4 Catégorie(s) de projet :

Veillez indiquer les catégories de projet qui, selon vous, correspondent à votre proposition :

Remarque : Un demandeur peut soumettre des propositions distinctes pour une catégorie de projet ou inclure plusieurs catégories de projets dans une même proposition.

Zones mal desservies : (nord du 60e parallèle), les Prairies et Terre-Neuve-et-Labrador, de même que les collectivités rurales, éloignées et autochtones, en général.

Les groupes sous-représentés : femmes, peuples autochtones, personnes handicapées, personnes racisées et les personnes qui s'identifient à la communauté LGBTQ+

CP 1 – FORMATION [maximum de 200 000 \$ par année, par proposition] : Améliorer le soutien à la formation des candidats au titre de conseiller en efficacité énergétique en élargissant les programmes d'apprentissage en classe, d'apprentissage en ligne, de formation mobile et d'apprentissage mixte et/ou en offrant aux candidats potentiels un meilleur accès et des possibilités.

CP 2 – MENTORAT [maximum de 150 000 \$ par année, par proposition] : Améliorer le soutien au mentorat des candidats au titre de conseiller en efficacité énergétique et des nouveaux conseillers en efficacité énergétique en offrant un meilleur accès aux possibilités de mentorat (p. ex., stages, programmes de mentorat) pour les groupes sous-représentés.

CP 3 – RECRUTEMENT [maximum de 100 000 \$ par année, par proposition] : Entreprendre des activités de sensibilisation pour soutenir le recrutement d'organismes de service ou de conseillers en efficacité énergétique, en particulier parmi les groupes sous-représentés dans le secteur ou dans les régions mal desservies.

CP 4 – AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL [maximum de 100 000 \$ par an, par proposition] : Élaborer et offrir de la formation, du matériel ou des programmes pour l'amélioration des compétences ou le perfectionnement professionnel des conseillers en efficacité énergétique existants à l'appui de la mise en œuvre de l'initiative « Subvention canadienne pour des maisons plus vertes ».

CP 5 – ACCESSIBILITÉ DES ÉVALUATIONS ÉNERGUIDE [maximum de 100 000 \$ par année, par proposition] : Appuyer l'accès en temps opportun aux évaluations ÉnerGuide et aux éléments connexes pour les Canadiens résidant dans les régions mal desservies (p. ex., renforcement des capacités locales, déplacements pour appuyer l'offre régulière d'évaluations ÉnerGuide dans ces régions, activités visant à accroître la disponibilité à l'échelle locale de conseillers en efficacité énergétique et d'équipements).

4.5 Expérience du demandeur

Décrivez clairement en quelques paragraphes l'expérience du demandeur en ce qui concerne les activités de la proposition, en particulier les programmes ou les projets pertinents semblables (en termes de complexité et de nature, ou particulièrement en ce qui concerne les besoins des collectivités rurales, éloignées et nordiques [y compris les collectivités autochtones], au besoin).

4.6 Partenariats

Décrivez clairement le rôle de tous les partenaires et réseaux essentiels à la mise en œuvre réussie du projet, y compris la façon dont les groupes sous-représentés seront engagés et impliqués dans les activités, au besoin.

4.7 Avantages

Décrivez brièvement les avantages du projet et la façon dont il sera réalisé pour chacune des catégories suivantes. Par exemple, le projet contribuera à la promotion de l'efficacité énergétique; il permettra d'atteindre les objectifs du Canada en matière de changements climatiques.

Avantages pour le Canada et les Canadiens

Avantages pour les intervenants

4.8 Tâches liées au projet

Remplissez le tableau suivant pour décrire les tâches que vous effectuerez dans le cadre du projet. Les propositions doivent fournir un aperçu détaillé des tâches et des échéanciers, y compris le recrutement. Les activités prévues, le calendrier, le budget, les résultats attendus, les rôles et les responsabilités doivent être suffisamment détaillés, clairs, réalistes et conformes aux objectifs du projet proposé.

Tableau 2 : Tâches liées au projet

| Tâche et Échéancier (m/a) | Brève description | Principaux résultats |
|---------------------------|-------------------|----------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

4.9 Résultats du projet

Dans la liste suivante, veuillez indiquer les résultats que votre proposition vise à atteindre. [Si la catégorie **Autre** est sélectionnée, veuillez la définir.]

Augmentation du nombre de conseillers en efficacité énergétique agréés et en exercice, en particulier dans les régions mal desservies et dans les groupes sous-représentés.

Amélioration de la représentation démographique des conseillers en efficacité énergétique (en ce qui concerne les groupes sous-représentés, comme les femmes, les personnes handicapées, les peuples autochtones, les personnes racialisées et les personnes s'identifiant comme LGBTQ+).

Sensibilisation et intérêt accrus pour les possibilités de devenir un organisme de service ou un conseiller en efficacité énergétique.

Augmentation du nombre de conseillers en efficacité énergétique ayant acquis de nouvelles compétences ou bénéficiant d'un perfectionnement professionnel qui appuient la mise en œuvre de l'initiative « Subvention canadienne pour des maisons plus vertes ».

Amélioration de l'accès des collectivités rurales, éloignées et nordiques (y compris les collectivités autochtones) à une évaluation ÉnerGuide.

Autre :

4.10 Principaux indicateurs de rendement :

Précisez les principaux indicateurs de rendement. Utilisez les indicateurs figurant dans le Guide du demandeur et ajoutez tout autre indicateur que vous jugez important pour le projet. Assurez-vous qu'ils ont des résultats mesurables.

5. RAPPORTS ET DEMANDES DE REMBOURSEMENT

Établissez la catégorie et l'exercice au cours duquel les dépenses admissibles propres au projet ont été engagées. Laissez toutes les catégories de coûts non pertinentes en blanc.

Remarque : Les taxes incluses dans les coûts doivent être nettes de tous crédits d'impôt ou remboursements de taxes.

Tableau 3 : Rapports et demandes de remboursement

| Dépenses admissibles | Exercice 2021-2022 (du 1 ^{er} avril au 31 mars) | Exercice 2022-2023 (du 1 ^{er} avril au 31 mars) | Exercice 2023-2024 (du 1 ^{er} avril au 31 mars) |
|---|--|--|--|
| Salaires et avantages sociaux des employés | | | |
| Honoraires pour services professionnels, scientifiques, techniques, contractuels, ainsi que les services de gestion et de collecte de données | | | |
| Frais de déplacement (y compris les repas et l'hébergement (en s'appuyant sur les taux du Conseil national mixte) | | | |
| Frais liés à la formation (honoraires des animateurs, coûts d'élaboration, de promotion, de déploiement et d'évaluation de la formation) | | | |
| Frais de licence, achat de données, coûts de certification et permis | | | |
| Dépenses en immobilisations (matériel et logiciels, p. ex., logiciels de formation, ordinateurs portables/tablettes pour renforcer la capacité ou l'utilisation de la communauté) | | | |
| Dépenses en immobilisations (rénovation et revalorisation des immobilisations existantes, achat et installation d'équipement, p. ex., équipement d'infiltrométrie pour renforcer la capacité ou l'utilisation de la communauté) | | | |
| Matériel, fournitures et équipement et location d'équipement | | | |
| Location d'installations, frais de service audio et visuels et autres frais connexes (à l'exclusion des frais d'accueil et des prix) aux fins d'ateliers, de formation, de conférences, de réunions et d'événements spéciaux | | | |
| Dépenses indirectes (jusqu'à un maximum de 15 % des dépenses admissibles) manifestement liées à la réalisation du projet | | | |
| Taxes (TPS, TVP ou TVH, nettes de tout remboursement de taxe auquel le demandeur a droit (les coûts de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente provinciale (TVP) et de la taxe de vente harmonisée (TVH) remboursables doivent être nets de tout remboursement de taxe auquel le demandeur a droit) | | | |
| Total | | | |

6. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Indiquez chaque contributeur au financement du projet, y compris votre organisme.

Remarque : tous les montants doivent être en dollars canadiens; et les contributions en nature sont considérées comme équivalentes à des contributions en espèces sous la forme d'un actif pour lequel aucun argent n'est échangé. Les exemples comprennent, entre autres, l'expertise technique et les honoraires de consultation, l'utilisation des installations, le matériel donné ou prêté et les frais de déplacement.

Remarque : les contributions en nature peuvent faire partie du financement total d'un projet, mais ne sont pas remboursables.

Tableau 4 : Autres sources de financement

| Autres contributeurs | En espèces | En nature* | Total (\$) |
|----------------------|------------|------------|------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| Total | | | |

7.0 DÉCLARATION

En signant cette proposition, je certifie que l'organisme :

- dispose des ressources financières, techniques et de gestion nécessaires pour honorer son engagement;
- soumettra à RNCan des rapports pertinents sur les dépenses et les activités;
- reconnaît que tous les coûts du projet engagés avant la réception d'un accord de contribution dûment signé par le Canada ne seront pas remboursés par le Canada;
- n'a pas impliqué, dans le projet, d'anciens fonctionnaires à qui s'applique le Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat ou le Code de valeur et d'éthique de la fonction publique;
- permet à RNCan de partager le contenu de cette proposition à l'interne et avec les autres bailleurs de fonds du projet;
- travaillera de concert avec Ressources naturelles Canada afin de recenser les possibilités de partage des apprentissages dans le cadre de ce projet avec d'autres organismes du secteur des bâtiments canadiens, comme une étude de cas, une présentation ou un article publié dans le bulletin L'Enjeu : Bâtir l'efficacité énergétique;
- a fourni des renseignements exacts et complets dans la présente proposition.

Nom de l'agent dûment autorisé (Nom en lettres moulées)

Signature de l'agent dûment autorisé

Date